Ecrit par Echo du Mardi le 13 avril 2024

Les femmes et les hommes n'exercent pas les mêmes métiers

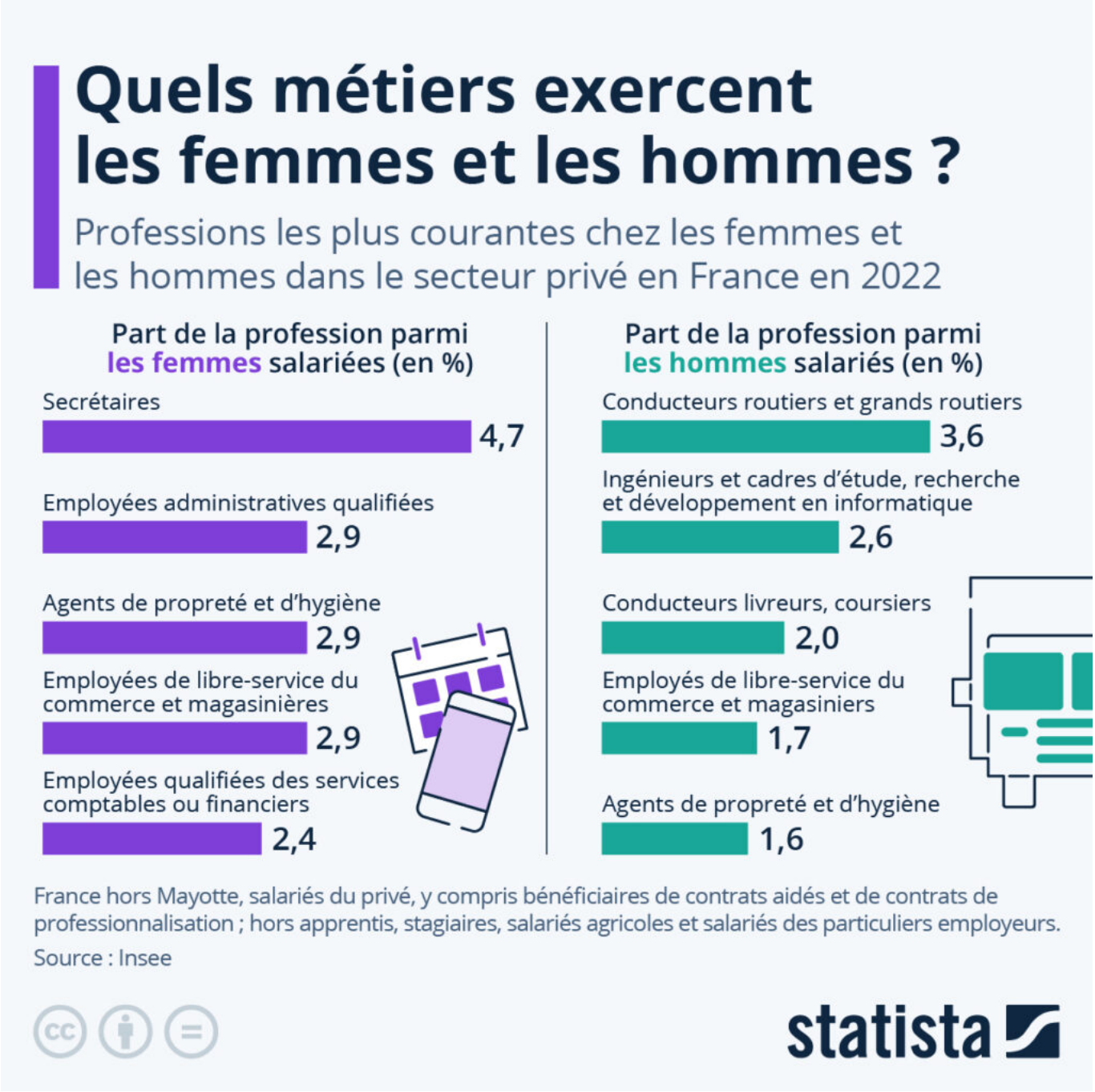

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 13 avril 2024

D'après l'Insee, le revenu salarial moyen des femmes en France en 2022 était inférieur de 23,5 % à celui des hommes dans le secteur privé. Si cet écart s'explique en partie par le temps de travail — les femmes étant plus nombreuses à travailler à temps partiel, et moins souvent en emploi au cours de l'année que les hommes —, des disparités existent cependant même à temps de travail identique : le salaire moyen des femmes en équivalent temps plein est inférieur de 14,9 % à celui des hommes.

Comme le relève l'Insee, « les différences de salaire s'expliquent surtout par la répartition genrée des professions : les femmes n'occupent pas le même type d'emploi et ne travaillent pas dans les mêmes secteurs que les hommes et accèdent moins aux postes les plus rémunérateurs. À poste comparable, c'est-à-dire à même profession exercée pour le même employeur, l'écart de salaire en équivalent temps plein se réduit à 4,0 % ».

En effet, comme le détaille l'Insee, des vingt professions les plus courantes chez les hommes et les femmes, seules quatre leur sont communes. Comme le montre notre graphique, les deux métiers les plus courants chez les femmes dans le secteur privé en France sont administratifs : 4,7 % des femmes salariées sont secrétaires, et 2,9 % occupent des postes d'employées administratives qualifiées. En comparaison, la profession la plus fréquemment occupée par les hommes est chauffeur routier, et la seconde ingénieur et chercheur en développement informatique. Femmes et hommes confondus, la profession de cadre la plus répandue est celle d'ingénieur en informatique, qui ne compte qu'un quart de femmes.

L'Insee souligne que les écarts de revenu salarial entre femmes et hommes sont encore plus marqués chez les parents : les mères ont des temps de travail mais aussi des salaires en équivalent temps plein nettement inférieurs aux pères, et les écarts croissent avec le nombre d'enfants.

De Valentine Fourreau pour Statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !